

Que l'amour et la confraternité règnent parmi nous. Que l'on puisse nous reconnaître en tous lieux par une conduite honnête, sobre et régulière, par notre aménité; notre amour et notre zèle pour tout ce qui est bon et louable.

Par là, nous mériterons l'estime de nos concitoyens. Nous gagnerons leur confiance; nous répandrons le goût de l'éducation bien loin autour de nous et nous relèverons notre profession de l'état abject et inconsidéré où l'ont placée l'inconduite de plusieurs de ses membres et l'apathie d'un certain no : bre de nos compatriotes.

Nous lui donnerons tout l'éclat qu'elle doit avoir dans un pays comme le nôtre et qu'elle a toujours eu chez les nations les plus civilisées de la terre.

*Journal de Québec.*



## BULLETIN.

*Adresse aux lecteurs des Mélanges.—Bills proposés à la Chambre.—Un meurtre.—M<sup>r</sup>. Blanchet à Rome.—Memorandum au sujet de la Syrie.*

Nos lecteurs voudront bien nous permettre de revenir encore une fois, sur les motifs pour lesquels les *Mélanges Religieux* ont été fondés. Si nous nous en rappelons bien, le but principal était tout religieux comme l'annonce le titre de ce journal. Pour parvenir à remplir leur mission les Editeurs, qui nous ont précédés n'ont rien épargné; ils ont fait venir à grands frais les meilleurs journaux catholiques de l'Europe. *L'Univers*, *l'Ami de la Religion*, le *Journal des Villes et des Campagnes* de France; et le *Tablet* de Londres; et le *Freeman's Journal* de New-York, le *Cross* d'Halifax, le *Catholic Magazine* de Baltimore, le *Catholic Herald* de Philadelphie, le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans, la *Gazette des Opelousas*, (1) et diverses autres qui nous fournissent encore tour-à-tour leur contingent. Les nouvelles religieuses d'Europe et des Etats-Unis sont donc à notre disposition, et nous les donnons toujours le plutôt qu'il nous est possible. Les nouvelles religieuses de notre pays ne se font guère attendre non plus.

Quant aux nouvelles politiques, nous échangeons avec presque tous les journaux de Montréal et de Québec, et dans notre numéro suivant nous donnons les nouvelles qui peuvent le plus, intéresser nos abonnés. Il serait inutile de vouloir nous objecter que nous donnons ces nouvelles après les autres; cette objection serait par trop injuste. Donnons pour exemple l'histoire de notre mairie. Convendrait-il à des Editeurs-prêtres d'aller se mêler parmi les assommeurs au beau milieu des bâtons et des manches de haches pour avoir le plaisir de rapporter les premiers l'histoire *édifiante* de la mairie de notre capitale? Il va donc, sans rien dire, que nous ne pouvons que copier les nouvelles politiques du pays, d'après les autres journaux, pour en donner connaissance à ceux de nos abonnés, qui ne voyent point d'autres papiers que le nôtre. Nous savons qu'un grand nombre de nos confrères aimeraient mieux avoir un journal purement religieux, et littéraire avec quelques articles d'agriculture; mais la chose paraît impossible pour le présent; pour pouvoir y parvenir il faudrait fonder une somme qui mettrait ce journal à l'abri des variations des souscripteurs, car un tel journal ne donnant alors aucune nouvelle politique du pays, ne pourrait espérer beaucoup de souscripteurs parmi les laïcs; il faudrait pour ainsi dire qu'il fût soutenu presque exclusivement par les membres du clergé.

Avant que de terminer cet article, il ne sera pas mal à propos de faire observer de nouveau à nos lecteurs que ne voulant entrer dans aucune polémique politique, nous ne pouvons donner les nouvelles ou affaires du pays qu'après avoir vu ce que les journaux en disent. Aller au devant d'eux, ce serait former un parti, en donnant nos opinions particulières. Nos lecteurs ne doivent donc pas s'attendre à trouver chez nous les premières nouvelles, surtout pour ce qui concerne à présent les débats de notre législature. Nous confronterons les journaux, nous donnerons le pour et le contre; et chacun pourra ensuite former son opinion, d'après son goût où ses principes.

Tant qu'à l'agriculture comme notre journal peut être lu dans les écoles de campagne, et que c'est pour cela que nous l'offrons à moitié prix à MM. les instituteurs, il conviendra de donner des morceaux faciles et à la portée des jeunes gens qui fréquentent ces écoles; ces morceaux, ils les répètent à leurs parents, ils les gravent dans leur jeune imagination, et quelques simples qu'ils puissent paraître ils ne peuvent qu'être utiles à la partie agricole, et c'est là, le point principal. Presque tous nos confrères sont d'accord qu'on

(1) Nous ne citons point la *Gazette des Opelousas* comme papier religieux, *ex-professo*; à la liste des papiers anglais, il nous faut ajouter maintenant, *Brownson's Quarterly Review* dont nous donnons de tems en tems des extraits.

doive consacrer quelques parties de nos colonnes à des articles d'agriculture; c'est d'ailleurs l'opinion publique; tous les autres journaux sont remplis de discussions plus ou moins savantes sur cet art qui constitue la vraie richesse des nations; nous ne pouvons donc faire rien de mieux que d'imiter nos confrères es journalistes en cela.

## CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Vendredi, 27 mars.

M. Cameron, présente une motion pour faire une adresse à Son Excellence la priant de vouloir bien mettre devant la Chambre copie des correspondances, qui peuvent avoir eu lieu, relativement à la construction du présent ministère, causée par la résignation de certains ministres, et l'admission d'autres ministres.

L'avocat général Draper, et le solliciteur général Sherwood s'opposent à la motion disant qu'une telle motion serait une infraction à la constitution.

M. Lafontaine la seconde, sans donner de raisons pour éclaircir la question. M. Armstrong supporta aussi la question, et dit que le Bas-Canada n'était pas représenté. M. Smith de Frontenac répondit que si le Bas-Canada n'était pas représenté, c'est que ses représentants s'étaient joints à la minorité du Haut-Canada. La Chambre se divisa. Pour 32, contre 38. Majorité en faveur des ministres, 6.

Affaires de routine. Jeudi, 26.—George Munro, écuyer, membre du 3e. Riding de York, fit serment et prit son siège.

L'orateur mit devant la Chambre un rapport de la compagnie du chemin à lisse (rail-road) de St. Laurent, et de Champlain pour l'année dernière. 25 pétitions furent présentées. Entr'autres celles

De M. E. Guy demandant que le chemin allant à Lachine soit macadamisé, ou qu'autrement on exempté des droits de péage qu'on y paye.

De Toussaint Méloche pour l'amélioration, du chemin de l'Abord à Plouffe au village de S. Geneviève.

Des Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, paroisse de St. Hyacinthe, demandant un acte d'incorporation.

De M. Lefrançois demandant qu'on exempté le district de Québec de l'ordonnance des voitures d'hiver.

De M. J. M. Robitaille pour le même sujet en tant qu'il affecte les districts de Québec, Gaspé, et Portneuf.

Du Capt. Jean Bedard, priant que le pont Dorchester sur la Rivière St. Charles soit acheté par le gouvernement, et que le droit de péage soit diminué, ou qu'on autorise à bâtir un pont libre.

Du Rév. P. Roi priant qu'on améliore le chemin de Ste. Claire à la Jeune Lorette, et qu'il soit mis sous le contrôle des syndics des chemins de barrières de Québec.

Pour macadamiser un chemin de Madoc à Belle-Ville, et de Madoc à Madawaska.

Des habitans de Huntington pour construire des chemins de barrières de Laprairie aux lignes.

De W. Workman pour incorporer une compagnie pour construire un chemin à lisse jusqu'aux lignes pour joindre le chemin de Boston.

Des Sauvages Iroquois, Algonquins, de Népissings et de St. Régis pour continuer leurs allouances annuelles.

De A. G. Couillard pour adopter des mesures, pour empêcher la destruction totale du gibier dans l'Îlet.

De G. Marchand et autres, demandant des dédommagemens pour les pertes occasionnées par la construction du canal de Chambly.

De M. F. Valois pour continuer le chemin à barrières de Lachine, de la Pointe Claire à Ste. Anne.

D. Daly, écr. a présenté un message de Son Excellence, communiquant à la Chambre plusieurs dépêches, reçues du gouvernement de Sa Majesté; la plus importante est celle par laquelle le gouverneur a direction de transmettre à la Chambre, le rapport des commissaires appointés pour s'informer de l'opération des postes anglaises dans l'Amérique du Nord. Cette nouvelle a été reçue avec de longs et bruyans applaudissemens.

M. Cayley pense que c'est le tems le plus favorable de présenter une adresse au gouvernement impérial pour la réduction des droits, vû le grand changement qui s'opère dans le système du commerce britannique. Après quelques débats contre le droit d'un par cent, on s'accorde de mettre ces mots, "au plus petit droit spécifique possible." On fait alors une adresse à